

●●● | Le Curanais



N°40 - janvier 2023

LE MOT DU MAIRE

Nous voilà en 2023.

A l'aube de cette nouvelle année, comme il est de coutume, en mon nom et au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour cette nouvelle année.

Un début d'année rempli d'incertitudes, le COVID qui réapparaît à nouveau, la hausse des prix de l'énergie, engendrant une inflation sans précédent depuis les années 70/80 dues au choc pétrolier de 1973. La guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, la révolte des jeunes en Iran, en soutien aux femmes refusant le port du voile islamique. N'oublions pas également l'Afghanistan où le voile intégral est obligatoire pour les femmes, mais aussi l'interdiction de faire des études supérieures pour les jeunes filles. Je ne voudrais pas paraître comme l'oiseau de mauvaise augure, mais entre crise climatique, montée du populisme et théocratie rampante le monde est malade. A l'instar de Madame de Guermantes, dans le roman de Marcel Proust, « A la recherche du temps perdu », quelqu'un qui l'interrogeait timidement sur l'objet de son souci, elle avait répondu d'un air grave « La Chine m'inquiète ». Une réplique célèbre qui revient à l'ordre du jour.

Cependant, ces crises ne doivent pas occulter les attentes de nos territoires ruraux auxquels nous sommes attachés et que nous devons faire vivre malgré la baisse des moyens. La taxe d'habitation une des ressources de la commune a été supprimée au bénéfice de ses habitants, ce qui est une bonne chose pour le pouvoir d'achat de chacun. Ce manque à gagner pour la commune est compensé à l'euro près par un versement de l'état sur la base du produit de la taxe de 2017. Au vu de l'inflation générale que nous subissons et de l'augmentation des coûts de l'énergie, la marge de l'autofinancement, qui est la balance des recettes et des dépenses, diminue d'année en année. A terme, l'effet ciseaux des ressources baissant et des dépenses qui augmentent aura un impact sur le fonctionnement et l'investissement dans nos petites communes et nous devons trouver soit des économies à faire, soit rechercher d'autres moyens de financement.

Concernant la communauté de communes, le journal Intercommunal paru en décembre aborde un certain nombre de sujets d'actualité mais également les projets en gestation. En outre, il faut signaler l'étude en cours sur le transfert de la compétence assainissement des communes vers l'intercommunalité en 2026. La compétence eau restera au niveau communal selon le souhait de la commune.

Les différents projets engagés ou à réaliser par la commune en 2023 sont présentés dans le bulletin.

Par ailleurs, je voudrais dire ici « merci » à Éric SCHNEIDER d'avoir accepté de reprendre le multiservice le VIOULOU et nous lui souhaitons bonne réussite.

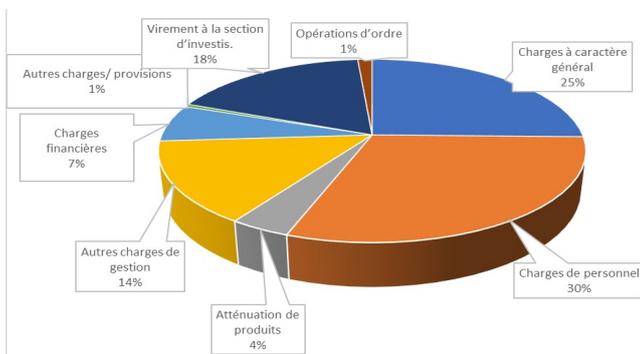
Bonne année 2023 à toutes et à tous. JL GRIMAL



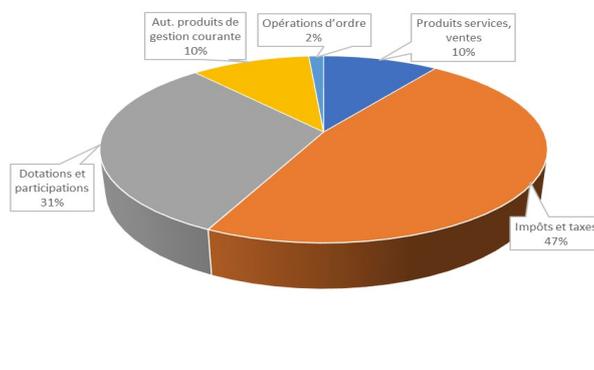
VIE MUNICIPALE — Budgets

Budget principal 2022 (prévu)

Dépenses de Fonctionnement : 389 257 €



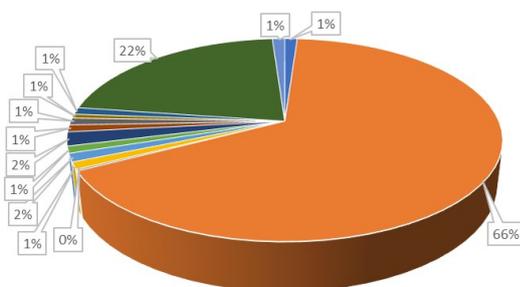
Recettes de Fonctionnement : 389 257 €



Dépenses d'Investissement : 682 749 .15 €

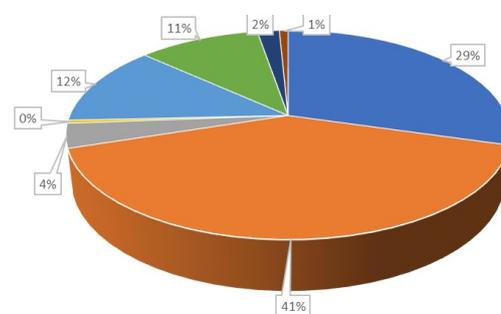
Dont Solde exéc nég reporté 193 060.15 €

Dont Reste à réaliser 2021 : 36 508€



Recettes d'Investissement : 682 749.15 €

Dont Reste à réaliser 2021 : 30 000 €



- Bâtiment communal
- stade
- informatique bureautique
- Réserve foncière
- Espace public
- Matériel communal
- Chemin ruraux
- Piste forestière Viarouge
- La Fouon
- Plan d'eau
- Zone mixte
- Emprunts cautions
- Opération d'ordre
- Subventions non transférables
- Emprunts
- FCTVA
- Dépôt cautionnement
- Excédent de fonctionnement
- Virement section fonctionnement
- Ventes
- opération ordres

Subventions aux associations loi 1901

AAPPMA du Lévezou (pêche) : 200 €

ADMR : 600 €

Amicale des Sapeurs Pompiers: 400 €

APEL Ecole: 2 000 €

Association intercommunale de quilles: 90 €

Club des Genêts d'Or: 200 €

Comité des Fêtes de Curan: 400 €

ESCC: 780 €

Familles Rurales Curan: 500 €

FNACA: 200 €

Lou Cami Farrat: 200 €

MJC de Salles Curan: 214 €

Sport Quilles Curan-Bouloc: 320 €

Société Protectrice des Animaux : 150 €

Comité cantonal des jeunes agriculteurs : 150 €

Société de chasse de Curan: 200 € +1 400 € (participation exceptionnelle pour l'acquisition d'une chambre froide)

Une aide de 500 € a été versée en faveur de l'Ukraine .

Impôts locaux : En 2022, la Commune a appliqué +1.5 % sur les taxes foncières

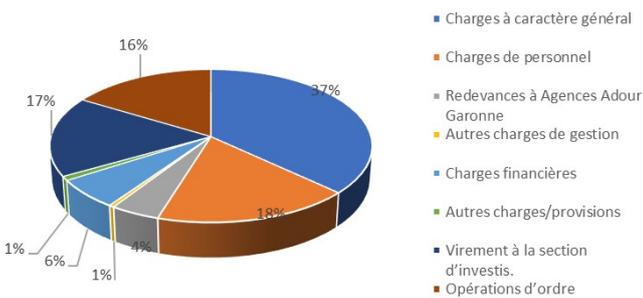
◇ Taxe sur le foncier bâti : 35.96 %

◇ Taxe sur le foncier non bâti : 96.38 %

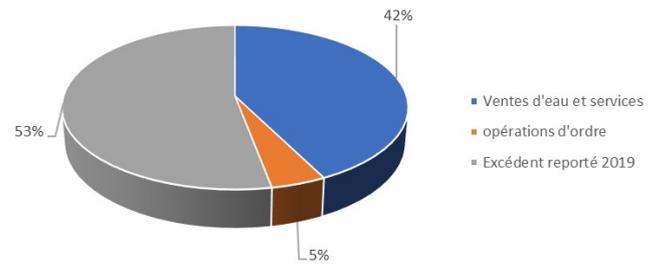
(rappel : la taxe d'habitation n'est plus une taxe locale)

Budget eau 2022 (prévu)

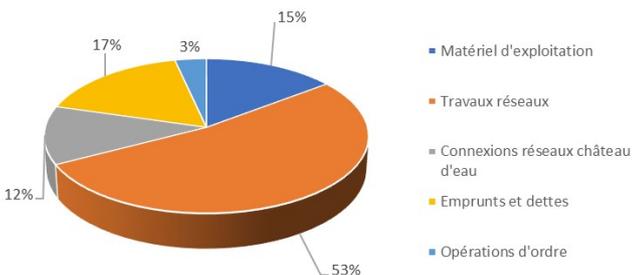
Dépenses de Fonctionnement: 78 820.43 €



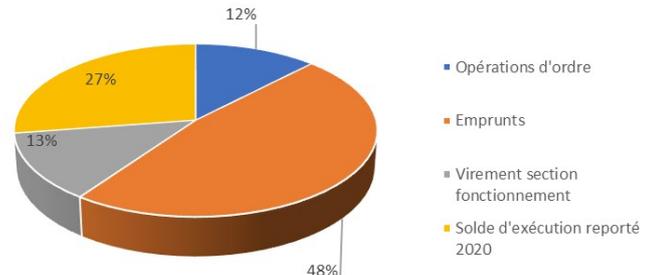
Recettes de Fonctionnement : 78 820.43 €



Dépenses d'Investissement : 105 001.48 €

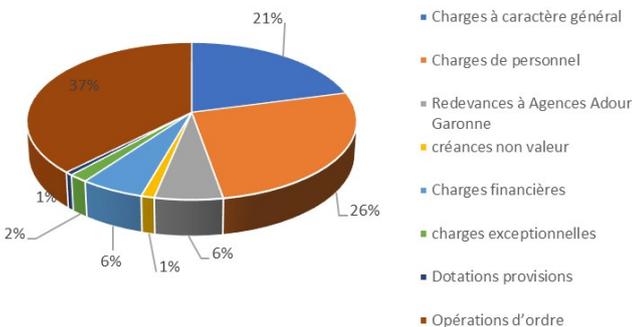


Recettes d'Investissement : 105 001.48 €

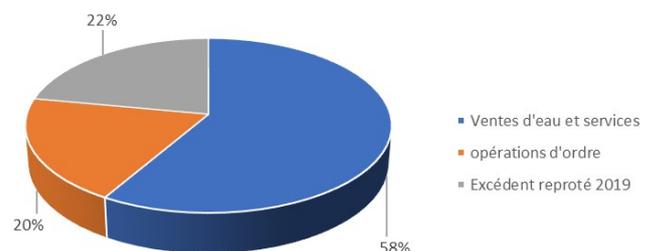


Budget assainissement 2022 (prévu)

Dépenses de Fonctionnement : 29 938.28 €

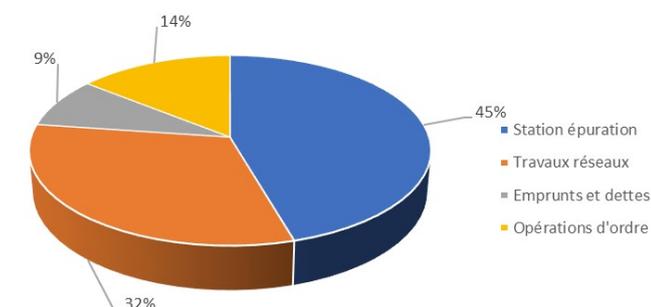


Recettes de Fonctionnement : 29 938.28 €

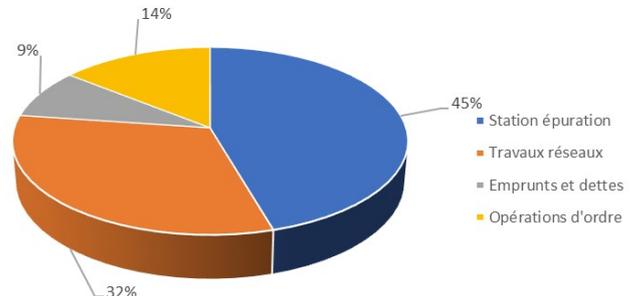


Dépenses d'Investissement : 43 395.90 €

Dont Reste à réaliser 2021 : 2 500 €



Recettes d'Investissement : 43 395.90 €



Budget Le Théron 2022 (prévu)

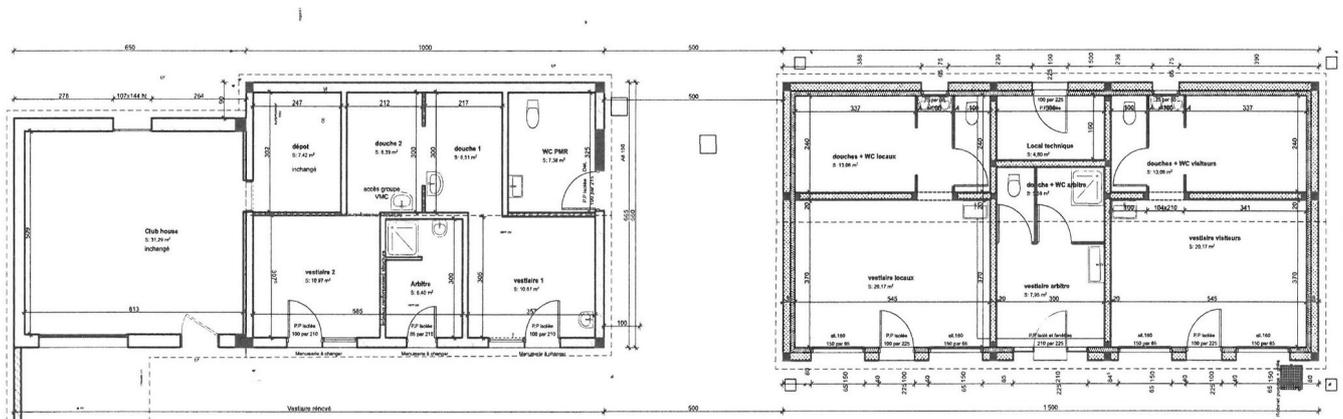
Le budget du Lotissement Le Théron est un budget établi sur les lots invendus (écritures de stocks).

En 2022, le lot 3 a été vendu pour 17 343.72 € et le lot 4 est en cours de vente pour environ 17 000 € également.

VIE MUNICIPALE- Retour sur les projets 2022

TRAVAUX du VESTIAIRE au stade Philomène - Projet 2—phase I

Le permis de construire du nouveau projet a été accordé le 10 mai 2022. Ensuite, l'appel d'offres a été lancé et les travaux de rénovation et d'extension ont commencé fin juillet 2022. Les entreprises SOTEG VERMOREL (terrassement, fondations, gros œuvre), AUSTRUY Charpentes (charpente bois), SCMR (couverture bac acier et zinguerie) et ATELIER du MOULINEAU (menuiseries extérieures) ont terminé les travaux de la phase I. Le nouveau bâtiment est hors d'eau hors d'air.



- ◇ Les travaux dans leur globalité (phase I (2022) et phase II (2023)) s'élèvent à 208 000 € HT, la maîtrise d'œuvre et contrôles s'élèvent à 28 144 € HT.
- ◇ Les subventions attendues s'élèvent à 80 %
 - *Recettes Publiques* : 189 180.80 € décomposées ainsi : Conseil Départemental : 59 136 €, Conseil Régional : 25 000.00 €, Communauté de Communes : 22 254.40 €, Etat : 82 490.40 €
 - *Recettes Privées* : Fonds d'aide au football amateur : 18 000.00 €
- ◇ L'*autofinancement* s'élève à 29 363.20 € HT et 47 308.80 € de TVA récupérable.



Columbarium

Les travaux du columbarium sont terminés. Le prix d'une cavurne sera entériné par délibération lors d'un prochain conseil municipal (500 € pour une période de 15 ans).



Château d'eau

Pour garantir l'accès tout autour du château d'eau, la commune a décidé d'acquérir environ 1000 m² autour de l'édifice pour 5€ / m².



Adduction d'eau

Les travaux d'adduction d'eau de Montels ont été réalisés en 2022. Trois compteurs d'eau ont ainsi été posés dans le hameau.



Piste de Viarouge

Compte tenu du mauvais état de la piste forestière de Viarouge, un empierrement a été nécessaire au printemps.

La Commune de Ségur a géré sa partie et Curan la sienne.

La Fouon

Le 14 mars 2022, Madame Vergnes de Polygone est venue présenter plusieurs scénarios pour la réhabilitation de l'ancienne maison Terral:

- ⇒ Scénario 1 : 3 logements « verticaux », 2 triplex et 1 duplex dans la maisonnette : ce qui réduit les surfaces au sol (25m² par niveau)
- ⇒ Scénario 2 : 2 logements, 1 triplex de 110 m² et 1 duplex T1 dans la maisonnette
- ⇒ Scénario 3 : 3 logements, 1 T2 RDC, 1 duplex R+1 et combles et 1 duplex dans la maisonnette
- ⇒ Scénario 4 proposé par le maître d'œuvre : démolition de la maisonnette et création de 2 logements horizontaux : 50 m² RDC et 80 m² R+1.

Le coût de ce dernier scénario est de 300 000 € HT :

démolition : 25 000 €, RDC : 75 000 €, 1^{er} : 175 000 €, Aménagement: 25 000 €



Polygone, après avoir étudié les dépenses et les ressources du projet, annonce que le dossier de Curan n'est pas rentable et pas viable. Il manque 140 000 € pour équilibrer leur projet.

En conséquence, la commune a pris contact avec Aveyron Ingénierie pour revoir le projet afin de trouver une solution.

Zone Mixte — Lotissement La Roque

Pour rappel, la Commune a acheté début 2022, une parcelle de 16 000 m² environ route de La Fabrègue. Au PLUi, cette zone est classée en zone mixte c'est-à-dire qu'elle peut accueillir des constructions à usage résidentiel ou professionnel.

Un premier acquéreur a fait la demande d'un lot d'environ 4300 m². Cette surface a été détachée de la totalité pour accélérer la procédure. Pour l'aménagement global des autres lots (2 peuvent encore être créés), il sera nécessaire de faire établir un permis d'aménager par un géomètre pour la viabilisation de tous les lots.



Le Vioulou

En 2022, la Commune de Curan s'est attachée à retrouver un nouveau gérant pour le Vioulou. Après avoir reçu plusieurs candidatures, le choix s'est porté sur Eric Schneider qui a signé un contrat de bail pour reprendre la gestion du Vioulou.

Cependant, il ne souhaite pas rouvrir l'épicerie, l'activité n'étant pas suffisamment importante.

La salle sera utilisée comme salle de jeux en extension du bar.



Fleurissement 2022

Une nouvelle fois, la Commune a reçu une distinction pour le fleurissement du village. Toutefois, en 2022, le prix a été attribué ex-aequo avec une commune du nord Aveyron.



VIE MUNICIPALE – Vision sur les projets 2023

TRAVAUX du VESTIAIRE au stade Philomène - Projet 2—phase II

Si la phase I s'est achevée fin 2022, la phase II sera exécutée en 2023. Les entreprises qui vont intervenir sur cette tranche sont: SOTEG VERMOREL pour les cloisons, doublages et isolation, LES CHAPES d'OLT pour les chapes, carrelages et peintures, ARGUEL Service pour les lots électricité et plomberie.

La fin des travaux est prévue pour le début de l'été 2023.



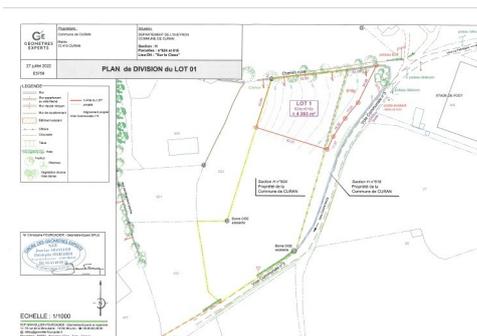
Zone Mixte — Lotissement La Roque

Comme vu précédemment, un lot du lotissement a été détaché pour être vendu.

Ce lot est facilement viabilisable mais il faut prévoir l'aménagement global du lotissement (eau, assainissement, électricité et télécom) pour la création de 2 ou 3 autres lots (un permis d'aménager sera déposé pour les autres lots).

Le raccordement électrique est estimé à 8 500 € dont 2 550 € à charge de la Commune.

Concernant la desserte de l'eau potable et des eaux usées, le lotissement sera viabilisé en même temps que seront réalisés le raccordement du nouveau vestiaire. L'investissement pour la réalisation de ces réseaux est de 30 000 € HT.



Chemin des Bédéliers

Les travaux forestiers successifs qui se sont déroulés ces dernières années sur la zone des bois des Bédéliers ont mis à mal l'état du chemin.

Aussi, en accord avec le CNPF (centre national de la propriété forestière) et les propriétaires riverains, le chemin des Bédéliers va être élargi et stabilisé pour devenir une piste forestière. Le but étant de réaliser des travaux de voirie qui permettraient aux engins forestiers et aux entreprises de transports de bénéficier d'une piste stabilisée lors d'opérations d'abatages.

Pour cela, un cahier des charges va être établi par le CNPF, permettant d'évaluer les montants des travaux et de solliciter les différents partenaires financiers de cette opération (70 % maximum). La planning n'est pas arrêté à ce jour.



Chemin de Salelles à la Resse



Le Conseil Municipal a décidé de réouvrir l'ancien chemin communal qui relie le hameau de Salelles à la Resse.

Réserve d'eau de Briaille

Le projet de création d'une réserve d'eau à Briaille fait son chemin depuis quelques années déjà. Si jusqu'alors ce projet pouvait paraître superflu, la sécheresse 2022 nous rappelle la nécessité de disposer d'une réserve d'eau, principalement pour la défense et la lutte contre l'incendie mais également pour l'arrosage du terrain de foot (actuellement arrosé avec de l'eau traitée).

Les résultats des études de sol devraient nous parvenir au printemps 2023.





Salle des Fêtes — rénovation énergétique

Les nouvelles problématiques liées aux enjeux de la maîtrise de l'énergie poussent les collectivités à réfléchir à de nouveaux champs d'action via le Syndicat d'énergie de l'Aveyron.

Le SIEDA développe des actions de conseil et d'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leur politique énergétique locale en proposant des audits de certains de leurs bâtiments. C'est dans ce cadre que la Commune de Curan a inscrit à cet audit la Salle des fêtes du village pour nous orienter vers les meilleurs travaux de rénovation

Eclairage Public

♦ Modernisation de l'éclairage public



En 2023, la commune procèdera au remplacement des lampes de tous les écarts de la commune. Ces travaux avaient déjà été faits pour Curan, Bèdes et La Fabrègue en 2017. Les travaux consistent à remplacer tous les globes « fluo » par des lampes LED moins énergivores. Le coût de ces travaux s'élèvent à 30 000 € HT. Le SIEDA apporte sur ce dossier 60% de subvention.

Il faut aussi prévoir des parafoudres sur chaque lampe, notamment dans le bourg de Curan, sujette à une forte intensité électrique en périodes orageuses (30 € par lampe).

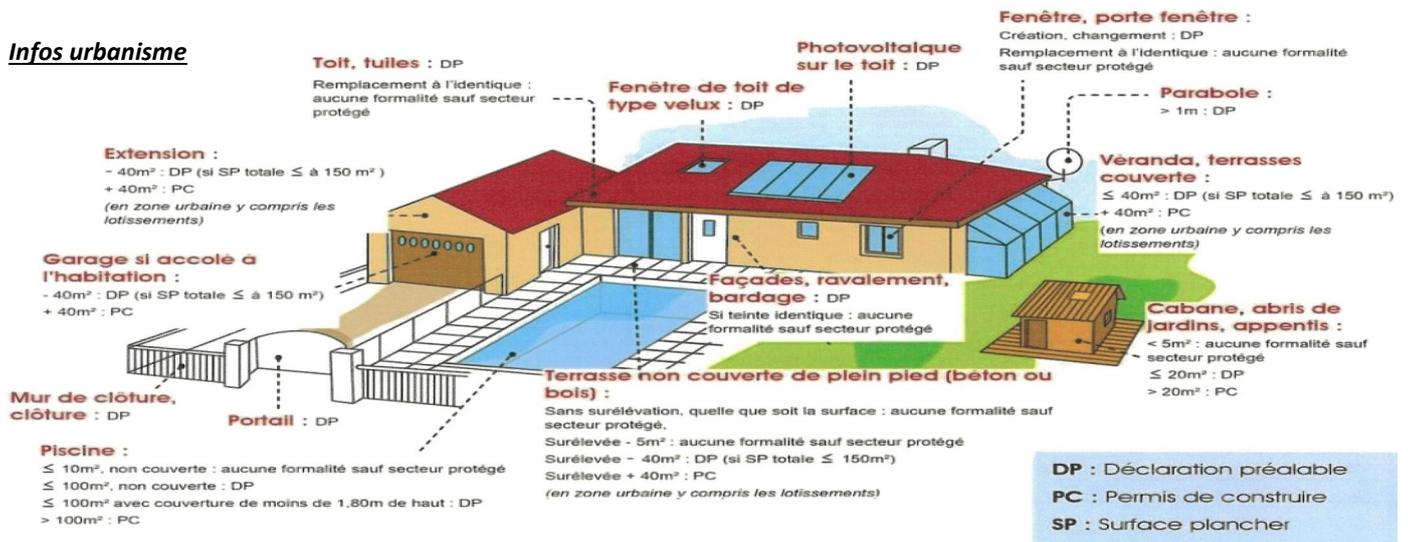
♦ Extinction partielle

Compte tenu des nouvelles exigences de sobriété énergétique, la Commune a pris la décision de réduire sa consommation d'électricité en éteignant partiellement l'éclairage public la nuit. Dans une première phase, le village de Curan et les hameaux de La Fabrègue et Bèdes bénéficieront de ce dispositif car ils sont équipés de cofferts électriques pourvus d'horloges astronomiques.

Le scénario sera le suivant: extinction de 23h à 6h du matin (l'été, pas d'allumage le matin).

Cette procédure devrait être mise en place au printemps 2023; un arrêté municipal viendra en préciser les modalités.

Infos urbanisme



Recensement de la population

La commune de Curan est concernée par le recensement de la population en 2023. Cette enquête statistique obligatoire permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

Ce sont ces résultats qui permettent de calculer les dotations de l'Etat au budget des communes.

Votre participation est essentielle. Le recensement est un devoir civique simple et utile à tous.

Vos réponses sont anonymes et strictement confidentielles.

A partir du 19 janvier 2023, en priorité, vous aurez la possibilité de vous recenser par internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Vous pourrez aussi vous recenser en version papier qui vous sera alors distribuée par notre agent recenseur, Mathieu CARRIERE. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

La parole aux associations



L'école Marianne Julien

Louis et Paul ont fait leurs adieux à l'école Marianne Julien avant de rejoindre le collège en septembre. Quant à Clémentine, elle a rejoint Matthew et Lévy en petite section en effectuant sa première rentrée. Cécile est venue gonfler les rangs de la moyenne section à l'automne. Ils ont retrouvé leur maîtresse Agnès et Aurélie, leur aide-maternelle.



Durant l'année scolaire 2021 – 2022, les élèves ont bénéficié des interventions en anglais, occitan et musique.

Leur projet d'année « Prends soin de toi » leur a permis de prendre conscience que nous devons prendre soin de notre corps. Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre.

De plus, déterminant majeur de santé, l'activité sportive trouve sa place dans l'éducation à la santé. Ils ont ainsi découvert et pratiqué différentes activités sportives au cours des différents trimestres de l'année, comme la course, la danse, le judo, le rugby...

Ils ont accueilli aussi le Comité Départemental Handisport de l'Aveyron pour une demi-journée de sensibilisation aux handicaps. Les responsables ont proposé une approche ludique et sportive du Handicap avec deux ateliers : un sur le thème de la déficience physique (mise en situation avec des fauteuils de ville) et un autre sur la déficience visuelle (parcours de manipulation de canne blanche, jeux tactiles).



Au mois d'avril, les élèves, à partir de la moyenne section, sont partis en classe de découverte à Conques.

Ils se sont tout d'abord arrêtés à Rodez où ils ont pratiqué le bowling, une activité physique ludique qui mobilise la concentration et demande une bonne coordination et de l'équilibre.

Ils ont ensuite été initiés à l'escrime, avec les conseils de Samuel qui leur a présenté les différentes armes et leur a appris les mouvements de base que chacun a pu mettre en pratique lors des phases de combats au fleuret en plastique.

Une fois installés à Conques, ils ont arpenté les rues du village à la découverte de son tympan, de l'abbatiale et du trésor. Ils ont aussi pratiqué le tir à l'arc et ont confectionné la bourse du

pèlerin en travaillant le cuir.

Guidés par Valentine, ils ont alors découvert plusieurs variétés de plantes et leurs bienfaits sur la santé lors d'un parcours botanique.

Pour clôturer leur séjour, ils se sont dirigés vers le Parc animalier de Pradinas où ils ont rencontré les ours, les loups, les cerfs, les lynx, les coatis... Ils ont eu aussi une initiation à la fauconnerie.

Aux mois de juin et juillet, tous les élèves de l'école ont bénéficié de 8 séances de piscine à l'espace aquatique Géraldini à Onet le Château. Un vrai bonheur pour les enfants !



L'année scolaire s'est terminée avec le traditionnel apéritif dinatoire en musique avec Marine Desola, l'intervenante du conservatoire départemental.

Après le déjeuner aux tripous en juin, à l'automne, les parents se sont une nouvelle fois mobilisés pour la traditionnelle vente de vins et chocolats avant les fêtes. Elle a permis de dégager un joli bénéfice pour l'association des parents d'élèves.

Ces animations permettent la réalisation de nouveaux projets pour notre école et nos enfants.

Merci à tous ceux qui y participent.

Rendez-vous le samedi 15 avril 2023 est donné pour le quine de l'école.

Un grand MERCI à la municipalité pour son aide financière importante, à tous les parents pour leur grande implication dans les différentes manifestations.

« Toute l'équipe éducative adresse à chacun et chacune d'entre vous, ses Meilleurs Vœux pour 2023 ! »



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Curan adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2023 à l'ensemble de la population.

L'année 2022 a enfin permis la reprise des événements organisés par l'association, à savoir la fête votive à la fin du mois de juin et le quine au début du mois de novembre. Ces temps de convivialité ont été un succès pour le comité. La fête s'est déroulée les 24, 25 et 26 juin. Malgré la météo pluvieuse, le monde était au rendez-vous, avec un grand plaisir de se retrouver. Le concours de belote s'est déroulé le vendredi soir au Vioulou. Ceux qui le souhaitait ont pu se réunir à la salle des fêtes pour déguster des tapas autour de "La Chansonnette". Le samedi, le concours de pétanque s'est déroulé entre les gouttes d'eau. L'organisation habituelle a dû être revue, le repas a été servi sous un chapiteau à l'extérieur et le DJ a joué dans la salle des fêtes. Enfin le dimanche, les plus jeunes sont partis faire "la paume" dans toute la commune.



Le thé dansant et la paella ont clôturé le weekend de fête. Ce moment convivial a permis aux membres de l'association de se retrouver et d'intégrer de très nombreux jeunes, dynamiques et prêts à s'investir au sein de l'association.



Plus récemment, le samedi 5 novembre, s'est déroulé le quine. Le monde était au rendez-vous et a permis, avec l'aide de nombreux commerçants locaux, de réaliser un bénéfice permettant l'organisation d'événements futurs.

Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants pour leur participation, tant à la fête qu'au quine, ce qui permet de maintenir un lien et d'animer le village. Après deux années blanches, c'était un vrai plaisir de pouvoir se retrouver enfin.

Nous travaillons déjà à l'organisation de la fête 2023 qui se déroulera les 30 juin, 1 et 2 juillet.

Au nom de l'ensemble des membres de l'association, nous vous souhaitons une bonne année 2023.



Société de pêche : AAPPMA du Lévézou

L'association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Lévézou qui regroupe 7 communes, réalise un lâcher de 4000 truites par an en plusieurs fois au cours des mois de mars, avril et mai dans les lacs du Lévézou et notamment les lacs de la Gourde, de Saint-Amans, l'étang de Girman à Arvieu et sans oublier

l'étang de Curan pour les jeunes de moins de 12 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 la Fédération Départementale a modifié la réglementation et les lâchers ne se font plus dans les ruisseaux.

Un concours de pêche a lieu dans le mois de juin à l'étang de Curan pour tous les jeunes du Lévézou et doivent être accompagnés d'un adulte.

En 2022, nous avons vendu 1025 cartes de pêche.



Bureau de l'AAPPMA du Lévézou :

Président : Guy VIDAL, Trésorier : Christian COULON, Secrétaire : Valentin GUITARD



Club Les Genêts d'or

Comme pour toutes les associations, l'année 2022 a repris ses droits pour le Club des Genêts d'Or, après deux années de Covid.

Une réunion de bureau a eu lieu début mars où il a été décidé la programmation des activités pour l'année : deux voyages (qui étaient prévus en 2020 et repoussés à une date ultérieure pour cause de Covid), deux repas, deux quines pour renflouer les comptes qui n'avaient pas été alimentés depuis deux ans...

Mais d'autres rencontres ont eu lieu, entre autres, l'Assemblée Générale, fin mars, avec le renouvellement des adhésions, ensuite un petit quine interne a été organisé et la rencontre s'est terminée par un goûter-crêpes.

Deux repas ont fait la joie des gourmands, celui du printemps au Relais du Mont Seigne à Saint Laurent du Lévézou et celui de fin d'année au Vioulou.

Deux voyages à la journée nous ont emmenés à Rocamadour pour le voyage de printemps où nous avons visité une ferme d'élevage de chèvres. Le parcours était jalonné de panneaux pédagogiques et film explicatifs très intéressants, puis une dégustation commentée par l'agricultrice des lieux a suivi sur les produits de la ferme : charcuterie de porc, saucisse sèche de chèvre apéritif et confiserie à la noix. Après le déjeuner pris à Rocamadour, la journée s'est poursuivie par la visite guidée du gouffre de Padirac, promenade en barque le long des galeries majestueuses dont la voûte s'élève à 94 mètres.



Le voyage de septembre nous a permis de découvrir le Parc Australien situé non loin de Carcassonne pour y découvrir : émeus, kangourous, autruches, wallabies, dromadaires, la volière des perruches parées de leurs belles couleurs, jaunes, bleues, vertes.

La vie des aborigènes, fort intéressante, a été présentée par la guide. Après le repas-cassoulet pris dans un restaurant de la cité de Carcassonne, le petit train a emmené les voyageurs pour la découverte de cette cité médiévale qu'est la ville de Carcassonne inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1997. Il a contourné le château et ses remparts qui comptent 52 tours, impressionnant !... Chacun apprécie ces journées de découverte très agréables.

Cette année, nous avons organisé deux quines, l'un en mai et l'autre en octobre pour renflouer les caisses du Club puisque rien n'avait été organisé depuis deux ans.

Les Dico's d'Or ont eu lieu à Curan cette année, moment attendu par les amateurs de dictées. La Présidente du Club a lu le texte pour l'assemblée, aussi importante que d'habitude. Le pot de l'amitié a clôturé cette rencontre.

La fête de l'Amitié organisée par la Fédération qui a réuni cinq cents personnes a eu lieu le 28 juin à Savignac. Le repas suivi d'un concert a mis fin à cette fête. Cette journée ensoleillée et agréable a ravi les participants.

Le 2 août 2022, Xavier Renard et ses musiciens ont donné un concert sur la place de l'église de Curan, très apprécié par une cinquantaine de spectateurs.

Une rencontre avec projection de film et goûter-crêpes a réuni, une fois encore les adhérents de notre Club, fin septembre.

Enfin, une journée Pro'Confort a eu lieu en novembre. L'animateur a présenté ses produits, comme d'habitude et le repas plus un quine gratuits ont prolongé la rencontre.

2022 a donc été une année très appréciée par les aînés où les occasions de retrouvailles ont jalonné ces dix derniers mois. Nous avons enfin la possibilité de nous retrouver mais elle n'a pas été facile pour tout le monde. Ennuis de santé et deuils émaillent pratiquement chaque année, touchant l'un ou l'autre des membres du Club, aussi, nous ne les oublions pas.

Et pour terminer par une note plus gaie, tous les membres du Club se joignent à moi pour souhaiter une année 2023 sereine et apaisée à chacun de vous et à vos familles. Bonne année à tous.





Lou Cami Ferrat **Plus on bouge, mieux on vit !**

Que cette nouvelle année 2023 déborde de bonheur et de prospérité !

Une santé de « fer », un moral d' « acier » et aussi un peu d'argent en plus !

Que tous vos souhaits les plus chers deviennent réalité avec des moments forts et passionnants, de grandes joies et de bonnes surprises.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS !



LOU CAMI FERRAT continu plus que jamais de randonner à travers le département. Pour 2022 une vingtaine de sorties ont été programmées soit à la journée ou à la demi-journée.

Voici un petit aperçu : depuis le Vieur sauvage, Pinet, Olemps, les causses de Concoulès, les méandres du Céor, de châteaux en châteaux, le viaduc de Millau, etc..... A Goutrens avec son musée de Biquefarre et Farrebique, le lac de Bage et les gorges du Vieur, St Jean le Froid – Peyrebrune.

Pour 2023, le nouveau calendrier propose de nombreuses et nouvelles destinations toujours bi-mensuelles, le samedi après-midi ou à la journée,

Voici un petit résumé de nos nouvelles sorties : les Palanges, le château des Bourines, les crêtes de Salles la Source etc.....à la journée : Belcastel et son Château, Estaing de la chapelle aux vignobles et son château, Bozouls à Espalion par l'ancienne voie ferrée, etc.. et d'autres très originales !

Ne dit-on pas que le début de l'année est le bon moment pour prendre de bonnes résolutions ?

Se lancer dans la randonnée peut en être une, tant les bienfaits qu'elle apporte sont nombreux. C'est une activité physique simple, peu onéreuse, très bénéfique pour la santé, le moral, elle permet de « vider » la tête et de partager de très bons moments !

Vous pouvez nous contacter toute l'année, nous vous renseignerons avec plaisir. N'hésitez pas !
A très bientôt sur nos beaux sentiers !



L'association Familles Rurales de Curan

Après une reprise timide en 2022 avec quelques activités : journée vélo, sortie bowling, acrobranche, cinéma, ... l'association Familles Rurales de Curan présente son nouveau programme pour l'année à venir avec des classiques tels que l'atelier cuisine, la sortie ski, la journée vélo... et des nouveautés : transhumance à Aubrac, spectacle Hier un village à Flagnac. Nous espérons également pouvoir vous proposer une sortie à Toulouse pour assister à un match de Rugby à l'occasion de la Coupe du Monde.



Les membres du bureau seront heureuses de vous rencontrer autour d'un café le samedi 28 janvier de 10h00 à 12h00 à la salle de la Résidence du Tilleul afin de présenter

l'association, de vous proposer la carte d'adhésion annuelle et de recueillir vos propositions ou souhaits à réaliser ensemble. Vous pouvez nous joindre par mail à famillesruralescuran@gmail.com.



Les membres de l'association Familles Rurales de Curan vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023 et espèrent partager de bons moments avec le plus grand nombre.





L'entente Salles-Curan/Curan

Avant de revenir en détails sur cette année 2022, l'ensemble des licenciés (joueurs, éducateurs, dirigeants) et partenaires du club vous souhaite une excellente année 2023 et vous adresse ses meilleurs vœux.

Pour l'ESCC, l'année 2022 a été marquée par un certain retour à la normale en termes de normes sanitaires et donc de calendrier sportif, la saison 2021/2022 ayant pu se dérouler normalement et dans son intégralité contrairement aux précédentes. Sur le plan sportif, cette saison aura été un succès global au niveau des seniors puisque l'équipe fanion masculine est parvenue à conserver sa place en Régionale 3 alors que l'équipe réserve, au prix d'une saison sérieuse qui l'a vue terminer à la seconde place de son championnat, a obtenu une promotion au niveau supérieur (D3). Dans le même temps, l'équipe féminine et l'équipe 3 masculine ont pu terminer leur saison respective à une place satisfaisante, confirmant les progrès entrevus précédemment. Du côté des équipes de jeunes, la reprise des activités dans une configuration normale a été accueillie avec enthousiasme tant par les jeunes joueuses et joueurs que par les éducatrices et éducateurs, confirmant la bonne santé de l'école de foot.

Cependant, à l'aube de la saison 2022/2023 les dirigeants ne pouvaient ignorer un certain essoufflement des effectifs du côté de la section senior masculine. Suite à une campagne de recrutement massive, notamment auprès d'anciens joueurs du club, l'ESCC, avec 180 licenciés environ, a pu retrouver une ossature proche de celle des années précédentes. Les activités ont ainsi pu reprendre durant l'été 2022 afin de préparer au mieux la saison à venir.

La première partie de saison a vu la plupart des formations du club faire face à de nouveaux défis, soit en accédant à un nouveau championnat, soit suite à un changement d'effectif ou d'encadrement.



∞ Côté école de foot, avec plus de 80 jeunes joueuses et joueurs et 17 éducatrices et éducateurs, l'ESCC joue un rôle majeur au sein de l'entente Raspers-Levezou. Engagée dans l'ensemble des catégories au sein des différents championnats, l'ESCC démontre que l'avenir du club passe par son implication dans l'encadrement des plus jeunes. En 2022, le club a poursuivi sa structuration notamment concernant l'élaboration de son projet club qui fixe les orientations au sein des dimensions sportives, éducatives et associatives.

Le bureau tient à remercier l'ensemble des éducateurs du pôle jeunes, investis et actifs afin de faire progresser au mieux l'ensemble des jeunes licenciés.

∞ Côté seniors, les quatre formations ont quasiment bouclé la moitié de leur saison avec des bilans contrastés.

* L'équipe 3 a connu un début de saison difficile notamment dû aux problèmes d'effectif évoqués précédemment. Si les résultats sportifs sont encore timides, le nouveau staff mis en place au cours de l'intersaison peut compter sur un groupe motivé et expérimenté pour redresser la barre en deuxième partie de saison.

* Pour l'équipe réserve qui découvre cette saison une nouvelle division suite à ses belles performances la saison précédente, les résultats n'ont pas vraiment été au rendez-vous cet automne. Cependant, guidé par un encadrement dont la motivation n'a jamais changé et par l'intégration des jeunes joueurs issus de l'école de foot, ce groupe rajeuni poursuit son apprentissage. Nul doute que les enseignements de cette saison difficile seront retenus et mis à profit à l'avenir.

* L'équipe fanion masculine quant à elle est à nouveau engagée dans la lutte pour se maintenir en Régionale 3. Après des débuts compliqués, le groupe a su, au cours de cette première moitié de saison, engranger des résultats positifs pour se rapprocher de l'objectif. La deuxième partie de saison devra être au moins aussi bonne en termes de résultats sportifs pour permettre à l'ESCC de vivre une nouvelle saison à l'échelon régional, ce qui serait une formidable réussite au regard de la dimension structurelle du club.

* Enfin, l'équipe féminine est celle qui a connu le plus de succès sur le plan sportif en ce début de saison. Le nouveau staff encadrant a su s'inscrire dans la continuité du précédent pour aider le groupe à faire fructifier les progrès entrevus lors des saisons précédentes et consolider la place de cette équipe au plus haut niveau départemental. De bon augure pour les filles, ambitieuses à l'aube de la deuxième partie de saison.



Concernant le volet associatif, au sortir de la saison dernière, le club devait faire face au défi d'assurer le passage de témoin suite au départ du bureau de deux de ses membres fondateurs Benjamin CARRIERE et Vincent MERLHE. Le bureau actuel souhaite remercier Benjamin et Vincent pour leur investissement et leur soutien encore aujourd'hui pour permettre au club de continuer à structurer son fonctionnement et conserver son identité et sa forte dimension associative. Des valeurs qui ont fait la réussite du club jusqu'ici et sur lesquelles le bureau entend s'appuyer pour construire l'avenir de l'ESCC.

Sur le plan des animations, grâce à l'appui de ses bénévoles, le club a pu organiser deux quines en 2022, ainsi qu'un repas de fin de saison en juillet et un repas de Noël en plus de la vente du calendrier du club début 2022 et actuellement pour l'édition 2023.

D'un point de vue maintien et développement des infrastructures, l'ESCC a pu s'appuyer sur un engagement fort de différents acteurs :

Les bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour entretenir et permettre aux surfaces de jeux de reprendre des couleurs suite à un été aride et qui ont également participé au maintien des abords des stades.

La municipalité de Curan concernant la gestion du projet de construction de nouveaux vestiaires.

La municipalité de Salles Curan avec la mise à disposition d'un mini-bus pour les déplacements des équipes en compétition.

Ces actions permettent aux pratiquant du club de disposer d'équipements de qualité, dans un environnement règlementaire toujours plus exigeant de saison en saison.

Pour terminer, l'Entente SALLES-CURAN/CURAN remercie l'ensemble des habitants des communes, les municipalités, la communauté des communes, les partenaires, mécènes et sponsors qui, par leurs actions, soutiennent le club et ses valeurs en participant aux diverses manifestations du club.

Retrouvez toute l'actualité de l'ESCC sur les différents réseaux sociaux du club (Facebook, Instagram et Twitter : ESCC Officiel).

Organisation associative et sportive du club



Bureau

Président : Bastien Monteillet

Vice-président / Responsable commissions : Bastien Roques

Responsables financiers : Mathilde Valentin et Frédéric Terral

Secrétaire : Loïc Vassalo

Membres : Gaël Buscaylet

Responsables équipes et catégories

Equipe 1 : Eric Camara et Sylvie Costes

Equipe 2 : Alexandre Astorg et Bastien Roques

Equipe 3 : Lénaïck Vidal, Romain Gaubert et Pierre Carrière

Filles : Yohan Monteillet et Benjamin Carrière

U18 Filles : Léa Bernard, Lucie Boulouys et Méguie Monteillet

U17 : Mathieu Gaubert, Alain Comayras et Benoît Alibert (Alrance)

U15 : Jean Belet (Costecalde/Lestrade), Anaël Boudou (Costecalde/Lestrade) et Simon Gayraud (Union Haut Lévézou)

U13 : Lionel Arguel, Enzo Pomarède (Costecalde/Lestrade) et Nathan Solignac (Costecalde/Lestrade)

U11 : Yannick Gaubert, Bernard Carrière et Pascal Lebourg

U9 : Florian Gaubert, Benoît Bru, Fabien Laur et David Carcenac

U7 : Julien Cluzel, Jean-Simon Alary, Denis Alauzet et Philippe Belet (Costecalde/Lestrade)

Arbitres officiels : Vincent Barthes et Gaëtan Bounhol

Pour mémoire, l'Entente Salles-Curan / Curan est en entente avec les clubs voisins d'Alrance et Costecalde/Lestrade (pour les catégories U7 à U17) et Union Haut Lévézou (pour les catégories U15 et U17). Entre parenthèses, sont précisés les clubs d'appartenance des dirigeant(e)s présent(e)s dans l'encadrement de ces formations. L'ensemble des autres dirigeants est licencié à l'ESCC.



Curan — État civil 2022

Naissances :

- ◆ Romie MOREAU, le 12 Mars à Curan
- ◆ Marius PORTES, le 22 mars aux Violettes
- ◆ Marcel MUR, le 4 mai à Maynials
- ◆ Antonin GAYRAUD, le 11 mai à Montels
- ◆ Marin FABIÉ, le 22 décembre à La Fabrègue

Mariage :

Le 21 décembre : Christine BERTRAND et Thierry CARRIERE

Décès ou transcriptions de décès:

- ◆ Emmanuel MARIPOULE, le 3 janvier
- ◆ Jean DURAND, du Masnau, le 16 janvier
- ◆ Gilbert GUTMANN, de La Loubière, le 12 mars
- ◆ Janine MARTIN, née RAYNAL, de Curan, le 9 avril
- ◆ Odette TERRAL, née VAISSIERE, de Puech Valès, le 28 avril
- ◆ Didier BERTRAND, de Martials, le 24 juillet
- ◆ Raymond POUJADE, de Martials, le 30 octobre

CURAN , infos et vie pratique

Secrétariat de Mairie

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et les 1^{er} et 3^{ème} samedis de 9h à 12h.

Agence postale Communale

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Déchetterie de Salles Curan

Mardi : de 9h à 12 h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12
(et du 1^{er} mai au 30 septembre de 14h à 17h30)

Sacs Poubelles

Les sacs poubelles noirs et jaunes sont disponibles à la Mairie aux heures d'ouverture. Compte tenu des nouvelles modalités de tri et un accroissement des déchets à recycler, la dotation par foyer et par semestre sera en 2023 de 2 rouleaux de sacs jaunes et 1 rouleau de sacs noirs. Seuls les jaunes pourront être demandés en complément.

Point Info Séniors

La permanence a lieu le 3^{ème} jeudi de 11h à 12h à la résidence du Tilleul, Place de la Vierge sur rendez-vous au 05 65 58 19 94

Services de la Communautés de Communes Lévézou Pareloup : 05 65 58 19 84

Transports à la Demande

Depuis Curan, destination Millau : le vendredi. Arrivée à Millau à 8h30 et retour à 12h15.

Aller : 2 € - Aller/retour : 4 €

Renseignements et réservations la veille : Voyages Gondran au 05 65 46 23 31

Éclairage public

Toute panne d'éclairage public doit être signalée au secrétariat de Mairie qui saisira les informations sur une plateforme dédiée gérée par le SIEDA (syndicat intercommunal d'énergie du département de l'Aveyron).

Interruption de téléphone

Si vous constatez un problème de réception de téléphone, il vous appartient de le signaler vous-même à votre opérateur.

Si vous remarquez un poteau téléphone qui penche, qui est cassé ou bien des fils décrochés ou coupés, vous devez le signaler à la Mairie en précisant la couleur de la plaque accrochée au poteau et le numéro inscrit sur cette plaque. Une photo du dommage est un plus pour les services d'intervention.



Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

La recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



Par ailleurs trop de pannes sont dues à la négligence des propriétaires. Chacun est responsable de la végétation qui entoure les lignes téléphoniques. Chacun a l'obligation de l'élagage de sa végétation le long des lignes téléphoniques.

En cas de problème récurrent, Orange peut intervenir aux frais des propriétaires pour régler un problème téléphonique dû à un problème de branches.

Panne d'électricité

Idéalement, et si vous le pouvez, vous devez appeler votre fournisseur d'énergie car vous seul avez tous les éléments nécessaires pour une intervention rapide (explication du problème, numéro client, numéro du point de livraison etc.)

SITE INTERNET

Vous retrouverez le site internet de la Commune de Curan à l'adresse www.curan.fr



